

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : les quatre assassins présumés de l'enseignant retraité écroués au Peloton

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

COMME certains signes l'indiquaient clairement, Jean-Baptiste Mve Ondo, l'enseignant à la retraite de 75 ans, dont le corps sans vie a été découvert à Odzip-Andome, un quartier du 1er arrondissement d'Oyem (L'Union du 29 novembre 2023), n'est finalement pas décédé de mort naturelle. Il aurait plutôt été assassiné par des individus arrêtés par les éléments de la Police judiciaire (PJ) locale. Il s'agit des Gabonais Hariel-Junior Ntoutoume Ondo, 20 ans, Dan-Stelly Evouna Ndong, 21 ans, Jean Urbain Minko, 21 ans, et Loïc-Jonathan Mve Angoué, 21 ans. Ils ont tous été placés en détention provisoire à la prison du Peloton pour association de malfaiteurs, vol aggravé et assassinat.

Pour rappel, le corps sans vie du septuagénaire a été découvert le 24 novembre écoulé vers 7 heures du matin dans le salon de la maison du septuagénaire par des voisins. L'enseignant à la retraite gisait à même le sol, baignant dans une mare de sang. Déjà, les premiers indices révélaient que l'une des fenêtres

du salon avait été fracturée, permettant ainsi aux agresseurs d'opérer sans être inquiétés. En sus de ce que le téléphone portable de la victime avait été emporté. Aussi les investigations diligentées par l'antenne provinciale de la Police judiciaire du Woleu-Ntem sur instructions du parquet de la République ont-elles conclu à un assassinat, puis à l'interpellation des quatre suspects impliqués dans cette affaire.

C'est donc à la faveur d'une rafle que Hariel-Junior Ntoutoume Ondo (considéré comme le suspect principal), Dan-Stelly Evouna Ndong, Jean Urbain Minko et Loïc-Jonathan Mve Angoué ont été interpellés.

Au sortir de la garde à vue conventionnelle dans le cadre de ce type d'affaire, les assassins présumés ont été déférés le 1er décembre dernier devant le parquet d'Oyem. Le magistrat instructeur a ouvert une information judiciaire à l'encontre de chacun des mis en cause, avant de leur décerner des mandats de dépôt pour le centre de détention du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, où ils attendent désormais leur jugement.



Photo: Alexis NDONG SIMA

Les assassins présumés de l'enseignant à la retraite tous neutralisés puis écroués.



PAIEMENT DE L'ALLOCATION ANNUELLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En prélude à la prochaine campagne de distribution de l'allocation annuelle du secours permanent aux personnes vivant avec un handicap, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale invite les bénéficiaires à mettre à jour les documents CNAMGS.

A cet effet, les personnes concernées sont priées de bien vouloir se rendre dans les délégations provinciales de la CNAMGS selon le calendrier suivant :

- **Province de l'Estuaire** : Site CNAMGS du Bas de Gué-Gué, dès le Jeudi 7 Décembre 2023, de 7h30 à 15h30;
- **Pour les autres provinces** : siège des Délégations Provinciales, à partir du 11 Décembre 2023, de 7h30 à 15h30.

La CNAMGS compte sur le respect de ces dispositions afin de garantir à tous le meilleur service.

Fait à Libreville, le 06 DEC. 2023

Le Directeur Général

Séverin Maxime ANGUILLE

www.cnamgs.ga  